



APPROCHE ET TRANSFORMATION CONSTRUCTIVES DES CONFLITS®

Cursus 2 professionnalisant 2019

FICHE D'INSCRIPTION

À RENVOYER AU PLUS TARD LE 30 NOVEMBRE 2018
À ATCC INSTITUT, 32 RUE MATABIAU, 31000 TOULOUSE

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tel. Fixe :

Tel. Portable :

Courriel :

En cas de prise en charge par l'employeur, merci de nous indiquer les coordonnées de la structure.

DENOMINATION :

Personne référente à contacter (nom et fonction) :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Courriel :

Tel :

OPCA de référence :

Votre fonction au sein de la structure :

Date :

Signature :

A joindre :

- *un chèque de 200€ d'arrhes à l'ordre de ATCC Institut (sauf en cas de convention avec l'employeur)*
- *le contrat d'engagement (ci après) recopié et signé*
- *le contrat d'objectif indiquant la mention choisie qui servira de référence pour le bilan de la formation*

Contrat d'engagement *(à reproduire, signer et joindre au dossier de candidature)*

Il est attendu, de la part de chaque personne stagiaire, qu'elle s'implique personnellement, à son rythme, dans cette formation.

Cela suppose que les personnes qui s'inscrivent dans ce processus soient prêtes à :

- prendre un engagement définitif pour toute la durée du cycle ;
- résider pendant les stages dans la structure retenue par l'organisateur ;
- accepter d'être confrontées avec leurs propres expériences des conflits ;
- s'investir dans un sous-groupe d'inter-vision pendant les stages et entre les stages
- participer aux supervisions entre les stages en ayant rédigé après chaque stage une analyse d'expérience qui intègre les connaissances acquises ;
- lire et travailler, entre chaque stage, les documents fournis par les formateurs et compléter par des lectures de livres recommandés ;
- avoir quatre entretiens individuels avec un.e formateur.trice au cours de la formation ;
- s'entraîner entre les stages, à la pratique de la formation ou de l'accompagnement ou de l'intervention en tant que responsable pour l'analyser pendant les stages ; cette démarche nécessitera un travail de présentation d'interventions et d'évaluation ;
- signer le contrat de formation ou faire signer la convention de formation stipulant notamment les modalités de financement en amont de la première session.